

**EXTRAIT DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Accusé de réception en préfecture  
034-213401094-20170621-45-2017-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2017  
Date de réception préfecture : 27/06/2017

**Séance du 21 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept, et le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mmes DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - THOUREL Lucette

MM. ALLEMANY Christian - FOREZ Daniel - PAGEOT Emmanuel

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme JOURDAN Agnès donne procuration à M. FOREZ Daniel

Membres absents : Mmes GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - PAILLES Pilar

MM. BERTHOMIEU Michel - MARTINEZ Nicolas - SOULIE Christophe

Secrétaire de séance : Mme THOUREL Lucette est nommée secrétaire de séance.

**45/2017 - Projet de mise en place de bacs enterrés sur la commune**

M. le Maire expose au conseil qu'afin de ne pas dénaturer le paysage urbain, il serait bien de mettre en place en collaboration avec le SICTOM Pézenas Agde la mise en place de bacs enterrés pour le verre et les déchets recyclables dans certaines zones du village notamment sur la ZAC des Moulins.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT**

**AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches auprès du SICTOM Pézenas - Agde

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**LE MAIRE,  
Francis BOUTES**

  
